

Rémunération et durée du travail

RÉF | 4470

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Maîtrise de l'essentiel de la réglementation des contrats de travail.

Programme

- Durée du travail
 - o Durées minimum et maximum
 - o Récupération des dépassements
 - o Horaires flexibles et flottants
 - o Temps de repos et temps de pauses
- Rémunération du travail
 - o Notion de rémunération et fixation de celle-ci
 - o Éléments intégrés dans la rémunération
 - o Avantages en nature
 - o Remboursement de frais
 - o Sursalaires
 - o Frais de transport
 - o Saisie et cession de la rémunération

Méthodologie : Approche interactive. Analyse et étude de cas concrets. Conseils pratiques.

Certification(s) visée(s)

Éventuellement attestation de participation de l'organisme

Type de formation

[Institutionnel](#)

ORGANISATION

Durée

2 jours

Horaire

en journée 9h - 16h30

Début

Deux jours, les 20 octobre et 17 novembre 2023

Coût

430 € pour la session - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis
administratifs**

Pour les particuliers avec activité professionnelle ou les entreprises souhaitant former leur personnel.

Connaître

Avoir suivi le module "Les bases du contrat de travail" ou avoir une expérience équivalente

Remarques

Employés dans les services du personnel. Employés et cadres nécessitant des notions de réglementation sociale dans leur contexte professionnel. Toute personne amenée à analyser des contrats de travail et résoudre des cas concrets

EN PRATIQUE**Pour s'informer et
postuler**

Contactez l'organisme
entreprises@bruxellesformation.brussels

Organisme**Bruxelles Formation - BF entreprises**

Rue de Stalle 67
1180 Uccle
Tél: 02 371 73 50
<http://www.bruxellesformation.be>